# 

* Date : 15-04-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004763273
* Author :

Justice de paix du quatrième canton de Bruxelles
Par ordonnance rendue le 1
er avril 2004 par le juge de paix du quatrième canton de Bruxelles, Mme Madeleine Crutzen, née à Dison le 30 juin 1923, domiciliée à 8400 Ostende, Schilderstraat 8/4, résidant à la Clinique générale Saint-Jean, rue du Marais 104, à 1000 Bruxelles, a été déclarée inapte à gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire, étant Me Gilles Oliviers, avocat à 1040 Bruxelles, avenue de la Chasse 132.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Jan Van den Nest.